DROITS D'INSCRIPTION

Tarifs:

Professionnels, avocats, notaires, magistrats = 90 euros Avocats de moins de 2 ans = 50 euros Etudiants extérieurs, étudiants AMU, personnalités invitées : gratuit

le paiement se fait par carte bancaire

Inscriptions:

Les inscriptions se feront sur le site : Azur Colloque.

Liens en français :

- Inscrire : https://amu.azur-colloque.fr/inscription/fr/311/inscription - Informations sur le colloque : https://amu.azur-colloque.fr/inscription/fr/311

Liens en anglais :

- Inscrire : https://amu.azur-colloque.fr/inscription/en/311/inscription Informations sur le colloque : https://amu.azur-colloque.fr/inscription/en/311

Renseignements:

Faculté de Droit de Science Politique Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles UR 4690 Madame Monette Lasco

Tél: 04 13 94 99 16 - mail: monette.lasco@univ-amu.fr











Les Coopérations bilatérales en matière familiale

Regards croisés France-Maghreb

Responsabilité scientifique : Isabelle Barrière Brousse et Emmanuelle Bonifay (LDPSC)

> 27 septembre 2024 Amphi Peiresc

> > Validation 6 heures
> > au titre de la formation continue
> > pour les avocats par l'EDASE

9h00 Allocution de M. le doyen Jean-Baptiste Perrier Les prestations alimentaires après-divorce Me Shérérazade Benguerraiche, avocat au barreau d'Aix-en-Provence 9h15 Présentation des conventions judiciaires bilatérales en matière Pause déjeuner 12h45 familiale (France-Algérie, -Maroc, -Tunisie) Vincent Egéa, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, directeur du LDPSC 14h00 Les conflits d'autorité parentale et les enlèvements internationaux d'enfants 9h40 La reconnaissance des divorces et de leurs suites patrimoniales Présidence : **Caroline Siffrein-Blanc**, *professeur* à la faculté de droit d'Aix-Marseille, LDPSC Présidence : Françoise Monéger, professeur honoraire, ancien conseiller SE à la Cour de cassation Autorité parentale, droits de l'enfant et divergences culturelles Ania Merimeche. doctorante au LDPSC Table ronde La pratique des conventions judiciaires bilatérales Table ronde 14h20 en matière de divorce L'état des coopérations bilatérales • dans les pays du Maghreb • dans les pays du Maghreb **Algérie :** Nahas Mahieddin, professeur honoraire à la faculté de droit d'Oran Algérie: Nahas Mahieddin (La convention franco-algérienne de 1988) **Maroc**: Fatna Sarehane, professeur émérite à la faculté de droit de Casablanca Maroc : Pr Fatna Sarehane (La convention franco-marocaine de 1981) **Tunisie : Najet Brahmi**, *professeur à la faculté de droit et des sciences politiques* **Tunisie :** Pr Najet Brahmi (La convention franco-tunisienne de 1982) de Tunis • en France • en France Pierre Beaudoin, adjoint à la cheffe du Département de l'entraide, du droit **Isabelle Barrière Brousse**, professeur à la faculté de droit d'Aix-Marseille, LDPSC international privé et européen (DACS) et **Valérie Tavernier**, avocat général à la CA d'Aix-en-Provence 11h05 Discussion avec la salle 11h15 Pause café 16h00 L'avenir des coopérations bilatérales en matière familiale Les problématiques patrimoniales 11h45 **Filali Osman**, professeur à l'Université de Franche-Comté, chercheur au CRJFC (Université de Besançon), Associé au centre de droit des affaires et du commerce Ingénierie contractuelle et solutions législatives : international (Université de Montréal) interactions et complémentarité en matière de divorce 16h25 Discussion avec la salle par consentement mutuel Me Taoufik Azzouzi, notaire à Rabat, Président du Conseil régional des notaires de Rabat 17h00 Fin des travaux La liquidation après divorce

du régime matrimonial d'époux franco-maghrébins Me Jean-Christophe Rega, notaire à Belcodène, spécialiste certifié en Droit

de France (« L'international »)

international privé, Président de la deuxième Commission du 115ème Congrès des Notaires